



# LE BASTIDIEN

INFORMATIONS MUNICIPALES DECEMBRE 2014

## LE MOT DU MAIRE

*L'année 2014 touche à son terme. Au-delà d'un bilan de ces derniers mois, c'est l'occasion d'évoquer les perspectives pour la nouvelle année.*

*En mars, vous nous avez accordé votre confiance, pour conduire la vie de notre commune et son développement. L'équipe en place, renouvelée pour moitié, s'est investie avec ardeur et une grande motivation dans la poursuite des actions précédemment engagées et dans la mise en œuvre de plusieurs projets.*

*La météo clémente de cette fin d'automne aura permis de mener à bien :*

- le nettoyage du canal et la réhabilitation de ses berges,
- le changement des menuiseries (porte, fenêtres) sur la façade de l'école.

*Pour 2015, sont d'ores et déjà programmés :*

- la mise en place de la dénomination et de la numérotation de nos rues,
- la troisième tranche de la rénovation à l'Espace Jean Nayrou,
- l'aménagement d'un quai de bus, afin de satisfaire aux obligations légales en matière d'accessibilité et de sécurité,
- la création d'un site internet municipal,
- la poursuite du montage du projet de rénovation et d'extension du village vacances, qui sera au cœur des rencontres avec les partenaires financiers potentiels (État, Région, Département).



*Deux autres réalisations importantes, conduites par la Communauté de Communes du Séronais, concerneront notre commune :*

- l'extension de la Maison de santé pluridisciplinaire,
- la construction d'une nouvelle gendarmerie (bureaux et appartements) afin de répondre à l'augmentation des effectifs de la brigade.

*Enfin le SMDEA (Syndicat mixte de l'eau et de l'assainissement) a programmé une nouvelle tranche d'assainissement dans le centre de la commune. Nous aurons l'occasion de vous informer prochainement sur le descriptif et le calendrier prévisionnel de ces travaux.*

*Autant de projets et de réalisations qui attestent de la vitalité de notre commune.*

*Pour terminer, au nom du Conseil Municipal, je vous adresse nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour l'année 2015, des souhaits de réussite pour les manifestations organisées par nos associations et de succès pour nos clubs sportifs.*

Alain Metge



## 11 NOVEMBRE : HOMMAGE SOLENNEL AUX « POILUS »

En cette année du centenaire de la guerre 1914 – 1918, la cérémonie bastidienne a été ponctuée de plusieurs faits marquants.

Tout d'abord dans la matinée Pierrette SOULA, Présidente de l'association Patrimoine et Mémoire collective en Séronais, a tenu une conférence sur le thème « la place de la femme dans la Grande Guerre », évoquant ainsi le combat précurseur des engagements féministes du XXème siècle.

Ensuite, une nombreuse assistance s'est regroupée devant le monument aux morts de la commune, en présence de nombreux élus, d'André ROUCH conseiller général et d'un détachement du 1<sup>er</sup> RCP de Pamiers. Après la lecture par les élèves d'un poème axé sur les vertus de la paix, le message de l'UFAC a été lu par Jean-Louis EYCHENNE et celui du Gouvernement par Alain METGE.



Enfin les enfants de CM2 du RPI ont entonné la « Marseillaise » en clôture de cette manifestation, unanimement appréciée par les participants, qui se sont retrouvés en Mairie pour le traditionnel verre de l'amitié.

## EHPAD RÉSIDENCE GUSTAVE PEDOYA

La Résidence Gustave Pédoya est un lieu de vie qui accueille soixante-cinq résidents dont quinze résidents dans un pavillon adapté à des pathologies spécifiques.

La dénomination EHPAD, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, a remplacé les « maisons de retraites » du fait de leur médicalisation.

L'établissement est dirigé par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune de La Bastide de Sérou, dont le président est le maire du village. Les dotations de l'EHPAD proviennent de l'Agence Régionale de la Santé et du Conseil Général de l'Ariège par le biais d'une convention tripartite renouvelable tous les cinq ans.

Au-delà de cette convention, les établissements médico-sociaux sont soumis au code de l'action sociale 2002-02 et plus récemment aux évaluations externes et internes qui viennent asseoir la qualité de ces établissements. Ces évaluations sont renouvelées tous les quinze ans par séquences de cinq ans sur des auto-évaluations.

Douze ans ont passé depuis la loi 2002-02 qui a permis de mieux affirmer les droits et les devoirs des personnes âgées.

Aujourd'hui, le projet personnalisé des personnes accueillies est devenu une priorité et transversalement, les métiers de l'accompagnement trouvent depuis tous leurs sens.

Le Service de soins à domicile, SSIAD 117, a fêté ses vingt ans cette année. Sa mission est de soutenir l'autonomie des personnes dans leur milieu de vie par des soins de prévention, de relation et d'éducation à la santé.

Le financeur est l'agence régionale de la santé, par le biais d'une dotation globale soins.

Ces deux établissements sont de ce fait régis par deux budgets séparés sous la responsabilité d'une seule direction.

L'ensemble du CCAS de la commune de La Bastide de Sérou est partie prenante de l'administration de ces structures, il est force de propositions sur l'ensemble des questions concernant l'amélioration des conditions de vie des usagers. BONNES FÊTES DE FIN D'ANNEE

Le CCAS EHPAD/SSIAD 117

## INFOS DIVERSES

### Inscription Ecole municipale

Nous rappelons aux jeunes parents que l'inscription à l'école municipale peut se faire avant le 31 décembre 2014 pour la rentrée scolaire de septembre 2015. Sont admis à l'école les enfants qui auront fêté leurs 3 ans avant le 31 Décembre 2015.



### Site Internet

La municipalité, l'ensemble du conseil municipal et la commission communication sont heureux de vous annoncer la mise en ligne de son site internet dédié à l'actualité de la commune.

Vous pouvez, dès à présent, vous connecter à l'adresse suivante :

[www.mairielabastidedeserou.fr](http://www.mairielabastidedeserou.fr)

Vous pourrez notamment y trouver :

- \* les comptes rendus de conseils municipaux,
- \* une boîte électronique afin d'y poster vos messages à notre attention,
- \* les dernières parutions du Bastidien,
- \* l'actualité associative de la commune,
- \* ainsi que de nombreuses informations pratiques et aides aux démarches administratives.



## INFOS PRATIQUES

<b>Bibliothèque</b> Place de l'église - Tél : 05 61 64 50 53		Matin	Après-midi
	Mercredi	10h/12h	15h/18h
	Jeudi	10h/12h	16h/18h
	Vendredi		16h/18h
	Samedi	10h/12h	14h/17h
<b>Déchetterie</b> Castelnau-Durban - Tél : 06 89 84 59 26	Ouverte du Lundi au Samedi 9h/12h – 13h30/17h30		
<b>Mairie La Bastide de Sérou</b>	Nouvelle adresse Mail mairie@labastide-serou.fr		
<b>Agenda – USCB 117</b> Stade des Deux Jean à 13 heures 30 (si équipe réserve) ou 15 heures - La Bastide de Sérou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 11 janvier : USCB / Ste Foy de Peyrolières</li> <li>- 08 février : USCB / Prat-Bonrepaux</li> <li>- 1<sup>er</sup> mars : USCB / Eaunes</li> <li>- 22 mars : USCB / La Barguillère</li> </ul>		
<b>Agenda – FC Séronais</b> Stade Clovis Dedieu à 15 heures - Castelnau-Durban	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 18 Janvier : FC Séronais / St Paul Mercus</li> <li>- 01 Février : Montaut / FC Séronais</li> <li>- 08 Février : FC Séronais / Varhiles FC</li> <li>- 01 Mars : Pays d'Olmes / FC Séronais</li> <li>- 22 Mars : FC Séronais / Lézat</li> </ul>		
<b>Lotos</b> Espace Jean-Nayrou	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loto FC Séronais : Samedi 10 janvier 21H</li> <li>- Loto de la FNACA : Samedi 14 février 21 H</li> <li>- Loto des Ecoles : Samedi 14 mars 21H</li> </ul>		
<b>Manifestations</b> - Réveillon de la Saint-Sylvestre organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers - Carnaval organisé par le Comité des fêtes	Mercredi 31 décembre à 21 heures  Samedi 21 Février : l'après-midi et en soirée		

### « LE RETRO DU BASTIDIEN »

